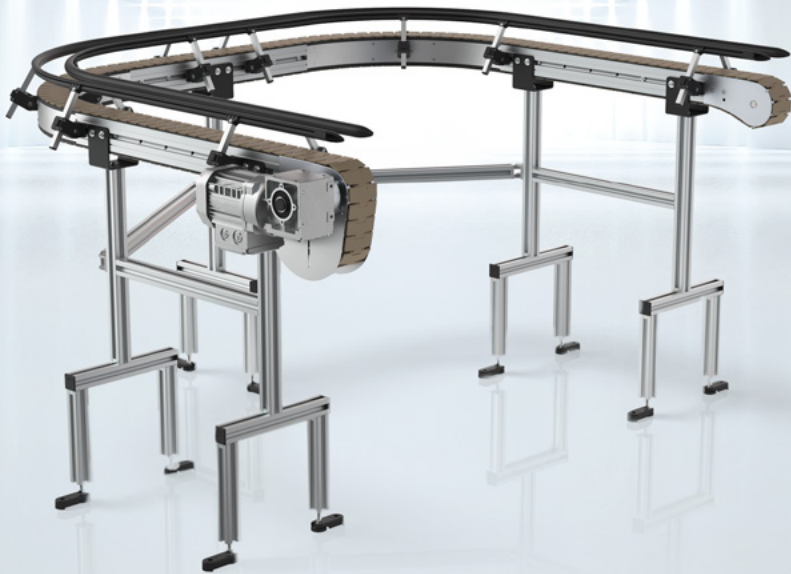




CONVOYEUR À CHAÎNES À PALETTES

Mode d'emploi / Instructions de montage

CONTENU

1.	Généralités	3
1.1	Fabricant de l'installation.....	3
1.2	Introduction/ Finalité du mode d'emploi / des instructions de montage	3
1.3	Version	3
2.	Sécurité.....	4
2.1	Généralités.....	4
2.2	Utilisation conforme.....	4
2.3	Utilisation contraire.....	5
2.4	Consignes de sécurité pour le fonctionnement normal.....	6
2.5	Consignes de sécurité pour l'équipement électrique.....	7
2.6	Consignes de sécurité pour les composants mécaniques.....	7
2.7	Consignes de sécurité pour les travaux de nettoyage et d'entretien	7
3.	Description du produit.....	8
3.1	Données techniques.....	8
3.2	Structure et fonctionnement.....	8
4.	Transport/montage	9
4.1	Conditions d'entreposage / de transport de la machine.....	9
4.2	Exigences concernant les moyens de transport	9
4.3	Installation électrique/câblage.....	9
5.	Mise en service.....	10
5.1	Exigences pour le personnel.....	10
5.2	Installation et raccordement de la machine	10
5.3	Première mise en service	11
5.4	Lors de la mise en service.....	12
6.	Maintenance.....	13
6.1	Exigences pour le personnel de maintenance	13
6.2	Tableau de maintenance	13
6.3	Travaux de remise en état / réparation	13
6.4	Remplacement des roulements	13
6.5	Remplacement de la chaîne à palettes	14
7.	Mise hors service.....	15
8.	Recyclage	15

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 FABRICANT DE L'INSTALLATION

Robotunits GmbH
Dr. Walter Zumbobel Str. 2
A-6850 Dornbirn
Tél. +43 5572 22000 200
Fax +43 5572 22000 9200
www.robotunits.com

1.2 INTRODUCTION/ FINALITÉ DU MODE D'EMPLOI / DES INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Les convoyeurs à chaîne à palettes fournis avec le moteur doivent être considérés comme des machines complètes (Directive sur les machines 2006/42/CE, art. 2a) et le présent document doit servir de mode d'emploi. La déclaration de conformité nécessaire se trouve dans les documents fournis.

Les convoyeurs à chaîne à palettes fournis sans moteur doivent être considérés comme des machines incomplètes (Directive sur les machines 2006/42/CE, art. 2g) et le présent document doit servir d'instructions de montage. La déclaration d'incorporation nécessaire se trouve dans les documents fournis.

Ci-après, seule la désignation « machine » sera utilisée.

1.3 VERSION

Version	Type	Date
01	Nouvelle création	2025-10-21

2. SÉCURITÉ

2.1 GÉNÉRALITÉS

- Les présentes instructions font partie de la machine. Elles doivent en permanence se trouver à proximité de la machine. Le respect de ces instructions est une condition préalable pour l'utilisation conforme et appropriée de la machine.
- Robotunits ne se considère responsable pour la sécurité, la fiabilité et la capacité de fonctionnement des machines que dans la mesure où le montage, les nouveaux réglages, modifications, extensions et réparations ont été effectuées par Robotunits ou par un organisme agréé à cet effet par Robotunits et que la machine est utilisée conformément aux présentes instructions.

Le respect de ces instructions est une condition préalable pour l'utilisation conforme et appropriée de la machine.

2.2 UTILISATION CONFORME

Le convoyeur à chaîne à palettes est conçu et construit pour :

- transporter des marchandises de détail ou des liquides dans des bacs fermés
- les applications mentionnées dans l'offre ou la confirmation de commande
- une utilisation exclusive par des personnes formées et adultes.

 ATTENTION	
	Risques liés aux personnes non formées Ne confier l'utilisation du convoyeur à chaîne à palettes qu'à des personnes formées à cet effet

2. SÉCURITÉ

2.3 UTILISATION CONTRAIRE

L'utilisation dans des conditions autres que celles citées par le fabricant dans ses documents techniques, fiches techniques, instructions de montage, modes d'emploi et autres spécifications, est interdite.

À éviter impérativement :

- Le fonctionnement de la machine sans dispositifs de sécurité.
- Manipuler, contourner ou rendre inutilisables les dispositifs de sécurité existants.
- L'utilisation dans ou sous l'eau.
- Le transport d'animaux et de personnes.
- Le transport de substances et d'objets chauds (> 80°C).
- Le transport d'objets pouvant être endommagés par des décharges électrostatiques.
- Le transport et l'utilisation dans des acides, des substances agressives, des matériaux et des substances abrasives.
- Le transport à une vitesse trop élevée (risque de projection du produit transporté).

Sont généralement interdits :

- La production et le traitement délibérés de substances inflammables ou explosives.
- L'utilisation dans des zones susceptibles de présenter fréquemment ou en permanence des atmosphères explosives dues à des gaz ou de la poussière.
- L'utilisation dans des zones à risque d'explosion doit être discutée au préalable avec Robotunits, car des modifications de conception peuvent être nécessaires.

Si l'exploitant transporte ou traite des substances et des produits autres ou en plus de ceux connus du fabricant et mentionnés dans les contrats ou dans le cahier des charges, la déclaration du fabricant n'est plus valable. La norme 2009/104/CE s'applique.

REMARQUE

i

La machine n'est pas conçue pour fonctionner à des températures ambiantes en dehors de la plage – 20 bis + 40 °C. En ce qui concerne l'humidité de l'air, les valeurs limites de la classe de protection IP54 doivent être respectées.

2. SÉCURITÉ

2.4 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE FONCTIONNEMENT NORMAL

La machine a été conçue et construite par Robotunits selon l'état actuel de la technique. Aucun risque n'est à craindre en cas d'utilisation conforme. Les risques résiduels sont réduits au minimum.

- Lors du fonctionnement de la machine, les lois et prescriptions nationales relatives à la sécurité et la santé pour le travailleur lors du travail doivent être respectées ! Afin de garantir un déroulement en toute sécurité du processus de travail, les exploitants et les utilisateurs sont tenus de respecter les prescriptions.
- Avant l'utilisation de la machine, l'utilisateur doit vérifier le fonctionnement et l'état conforme de la machine.
- L'utilisateur doit avoir lu et compris les instructions.

 ATTENTION	
 	Risque de blessures aux mains causées par des composants mobiles Il existe un risque de happement des mains et des doigts en cas d'intervention au niveau des maillons de chaîne ou du rouleau de renvoi. Ne pas mettre les mains entre les maillons de chaîne ou dans le rouleau de renvoi en rotation.



2. SÉCURITÉ

2.5 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

- La machine ne doit être raccordée qu'à une prise ou à une borne correctement installée.
- Dans des situations dangereuses ou en cas de dysfonctionnements techniques, mettre immédiatement la machine à l'arrêt via l'interrupteur ou l'ARRÊT D'URGENCE.
- L'installation doit être effectuée par un spécialiste en électrotechnique qualifié et autorisé.
- Il convient de respecter les dispositions, instructions et schémas de câblage fournis par le fabricant du moteur.
- En cas d'utilisation d'un convertisseur de fréquence, il convient de respecter les dispositions, instructions et schémas de câblage fournis par le fabricant du convertisseur de fréquence et, le cas échéant, d'installer un dispositif d'arrêt d'urgence en rouge et jaune au niveau de l'alimentation.

 AVERTISSEMENT	
	Danger dû à un bloc d'alimentation mal dimensionné Ne raccorder le convoyeur à chaîne à palettes qu'avec un bloc d'alimentation suffisamment dimensionné.

2.6 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES COMPOSANTS MÉCANIQUES

La machine ne doit être utilisée que dans son état d'origine (avec tous les dispositifs de sécurité, comme les carterisations).

Lors de l'intégration dans un système, il convient de tenir compte de « l'intégration de la sécurité ». Cela peut obliger l'exploitant à prévoir des mesures de protection et/ou des dispositifs de sécurité supplémentaires. L'analyse des risques correspondante sur le lieu de travail doit être effectuée par l'exploitant/l'employeur.

2.7 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN

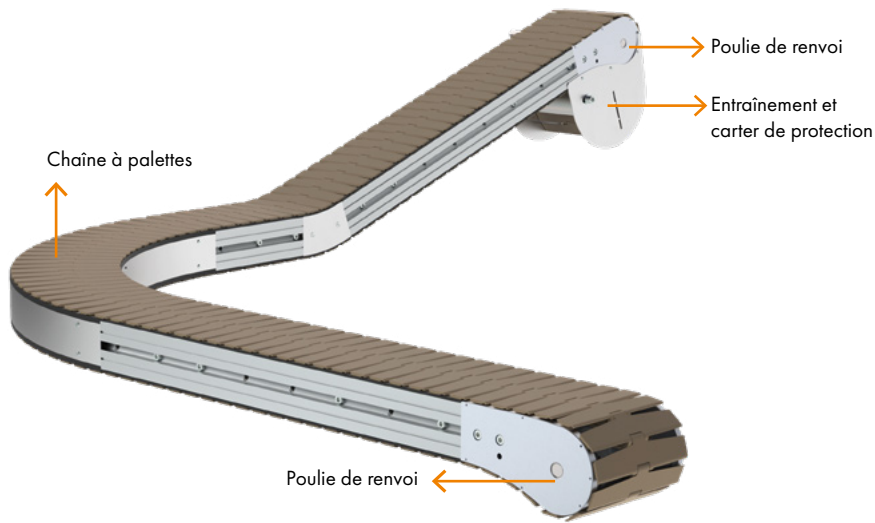
Avant tout travail de nettoyage et d'entretien, la machine doit être mise en état sécurisé, déconnectée de l'alimentation électrique et protégée contre tout redémarrage.

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

3.1 DONNÉES TECHNIQUES

Désignation	Unité	Valeur
Largeur de châssis	[mm]	87; 124; 195
Largeur de la chaîne	[mm]	82,6; 114,3; 190,5
Rayon de courbure min.	[mm]	82,6 = 200 114,3 = 200 190,5 = 610
Vitesse	[m/min]	5 à 30
Longueur max. du produit transporté	[mm]	environ 15 000
Poids max. du produit transporté	[kg]	env. 150 (en fonction de la configuration du circuit)
Moteur d'entraînement	[V]	230 / 400

3.2 STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT



4. TRANSPORT/MONTAGE

4.1 CONDITIONS D'ENTREPOSAGE / DE TRANSPORT DE LA MACHINE

 ATTENTION	
 	Risques liés à un mauvais stockage Lors du transport et du stockage, sécuriser la machine contre le basculement. Ne pas entreposer à l'air libre.

4.2 EXIGENCES CONCERNANT LES MOYENS DE TRANSPORT

 DANGER	
 	Risque lié à la charge soulevée Utiliser des moyens de transport appropriés. En soulevant la machine, tenir compte de la position du centre de gravité. Il est interdit de stationner sous la charge.

4.3 INSTALLATION ÉLECTRIQUE/CÂBLAGE

Il convient de respecter les dispositions, instructions et schémas de câblage fournis par le fabricant du moteur.

En cas d'utilisation d'un convertisseur de fréquence, il convient de respecter les dispositions, instructions et schémas de câblage fournis par le fabricant du convertisseur de fréquence.

Le cas échéant, un dispositif de coupure du réseau doit être installé dans la ligne d'alimentation pour la mise hors tension en cas d'urgence, en particulier lors de l'installation de plusieurs lignes de convoyage avec des entraînements séparés.

5. MISE EN SERVICE

5.1 EXIGENCES POUR LE PERSONNEL

Tous travaux sur la machine sont à effectuer uniquement par des professionnels qualifiés et autorisés.

5.2 INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LA MACHINE

 ATTENTION	
 	Risque de blessures aux membres inférieurs par écrasement et choc en cas de renversement de la machine Lors des travaux de montage, toujours sécuriser la machine contre tout risque de renversement. Il convient de respecter les consignes de sécurité relatives à l'électricité (2.5) et à la mécanique (2.6).

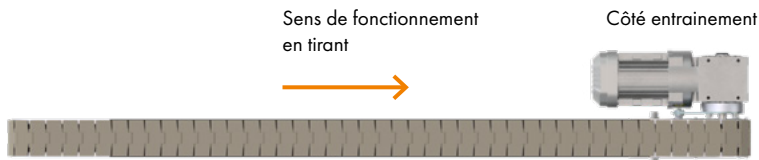
 DANGER	
 	Mort ou blessure grave par électrocution ! Si la machine n'est pas raccordée correctement, il existe un risque de blessure mortelle par électrocution. Le raccordement de la machine ne doit être effectué que par du personnel qualifié en électrotechnique. Il convient de respecter les dispositions, instructions et schémas de câblage fournis par le fabricant du moteur.

5. MISE EN SERVICE

5.3 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

 ATTENTION	
 	Risque de blessure aux membres supérieurs par coupure ou coincement entre les produits transportés Analyse des risques par l'exploitant en tenant compte des produits transportés. Le cas échéant, empêcher toute intervention dans la zone de danger à l'aide de dispositifs de sécurité séparateurs ou de mesures de protection d'efficacité similaire.

 AVERTISSEMENT	
	Mise en danger par comportement fautif Vérifier avant la première mise en service : L'installation conforme de tous les dispositifs de sécurité et recouvrements. En cas de risque accru de chute du produit transporté, des dispositifs de sécurité complémentaires doivent être installés. Après le premier démarrage de la chaîne, vérifier la vitesse, le bon fonctionnement (c'est-à-dire, la chaîne tourne bien, sans se coincer ou se bloquer) et le sens de fonctionnement. Pour garantir un fonctionnement sûr, le sens de fonctionnement doit être « tirant ».



5. MISE EN SERVICE

5.4 LORS DE LA MISE EN SERVICE

 ATTENTION	
 	Risques liés aux personnes non formées Lors de la mise en service, il est interdit de retirer les dispositifs de sécurité, les recouvrements et les dispositifs de protection. S'approcher et/ou utiliser la machine est autorisé uniquement avec les vêtements de protection correspondants (résille, protection auditive, chaussures de sécurité, etc.).

6. MAINTENANCE

La sécurité de l'opérateur et un fonctionnement sans défaillance ne peut être garanti qu'en cas d'utilisation de pièces d'origine. L'entretien correct de la machine est une condition préalable à un fonctionnement sans défaillance et une longue durée de vie.

Tous les travaux d'entretien, à l'exception du réglage du fonctionnement de la chaîne et du contrôle du sens de fonctionnement, doivent être effectués uniquement lorsque la machine est hors tension.

6.1 EXIGENCES POUR LE PERSONNEL DE MAINTENANCE

La stabilité de la machine doit être garantie lors des travaux de maintenance. La maintenance doit être effectuée par des professionnels qualifiés et autorisés.

6.2 TABLEAU DE MAINTENANCE

Point de maintenance	Intervalle de maintenance	Activité
Roulements	2 fois par an	Vérifier l'usure
Installations électriques	2 fois par an	Vérifier visuellement l'absence de dommages
Chaîne à palettes	1 fois par mois	Vérifier visuellement l'absence de dommages
Raccords vissés après la première mise en service	1 mois après la première mise en service	Vérifier la solidité de la fixation
Raccords vissés	1 fois par an	Vérifier la solidité de la fixation
Chaîne à palettes	1 mois après la première mise en service	Vérifier le fonctionnement de la chaîne à palettes

6.3 TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT / RÉPARATION

Les travaux de remise en état et réparation ne peuvent être effectués que par Robotunits ou par un organisme agréé par Robotunits.

6.4 REMPLACEMENT DES ROUEMENTS

Voir les dessins ci-joints

6. MAINTENANCE

6.5 REMPLACEMENT DE LA CHAÎNE À PALETTES



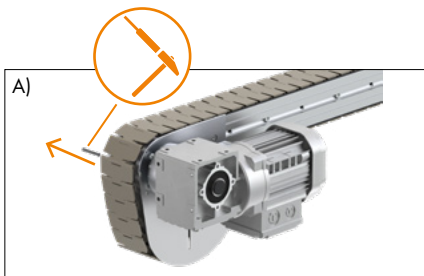
DANGER



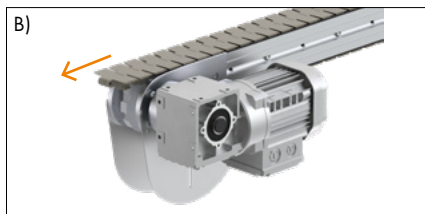
Mort ou blessure grave par électrocution !

Les travaux sur la machine en marche présentent un risque de blessure mortelle par électrocution.

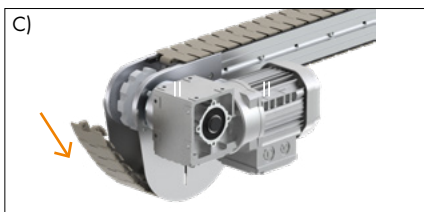
Avant de commencer les travaux de maintenance, arrêter la machine et la débrancher.



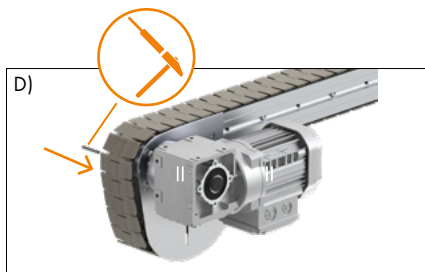
Retirer la goupille



Retirer la chaîne à palettes à remplacer



Enfiler la nouvelle chaîne à palettes



Insérer la goupille

7. MISE HORS SERVICE

 DANGER	
 	Mort ou blessure grave par électrocution ! Avant la mise hors service, arrêter la machine et la débrancher avant de procéder à d'autres travaux de démontage. Lors de la mise hors service, la machine doit se trouver dans un état sécurisé. La mise hors service doit être effectuée par des professionnels qualifiés et autorisés.

8. RECYCLAGE

Le produit contient des matériaux de valeur (métaux, plastiques, composants électriques) qui peuvent être séparés et recyclés.

Déposer la machine en fin de vie dans un centre de traitement des déchets.



SYSTEMATICALLY >>>>
>>> BETTER TOGETHER

Nous nous réservons le droit de procéder à tout moment à des modifications techniques.

Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuelles coquilles ou erreurs d'impression.

Autriche • Allemagne • Suisse • Italie • France • Espagne • République tchèque • États-Unis • Australie

www.robotunits.com